

## ENVIRONNEMENT

# Protection de la biodiversité, le rôle des parcs nationaux

Par Jérôme Champres, architecte-paysagiste, urbaniste qualifié, Cerema/DTeCTV

Face à des enjeux de pression urbaine et touristique, quelles sont les pratiques mises en place afin de concilier activité humaine et protection de la biodiversité ? Trois sites hotspots de biodiversité s'illustrent par leur action remarquable.

**E**n 1988, le concept de hotspot est défini par l'écologue britannique Norman Myers comme correspondant à une zone qui abrite au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires endémiques et dont 70 % de l'habitat est perdu ou menacé. L'ONG américaine Conservation International élargit les critères de Myers et propose une liste de régions dont le nombre passe de 25 à 34.

Si la notion initiale est diversement critiquée car trop limitative (absence des autres végétaux, du règne animal, et des zones non menacées, comme le bassin du Congo), les notions postérieures « aires d'oiseaux endémiques » (EBA) définies par le Birdlife international et les écorégions du Fonds mondial pour la nature (WWF) confortent le zonage de Myers par le



## L'ESSENTIEL

- Gérer l'interface ville-nature.
- Engager une stratégie de gestion sur les espèces envahissantes.
- Sensibiliser le public aux actions de terrain et aux enjeux liés à la protection de la biodiversité.
- Restaurer des sites dégradés par les activités humaines.

recoupement partiel et majoritaire des zones définies.

L'étude de hotspots, particulièrement au climat méditerranéen de la région floristique du Cap en Afrique du Sud et du bassin méditerranéen, grâce aux trois exemples suivants, permet d'entrevoir les enjeux et les actions menées par les politiques publiques en matière de protection et de gestion

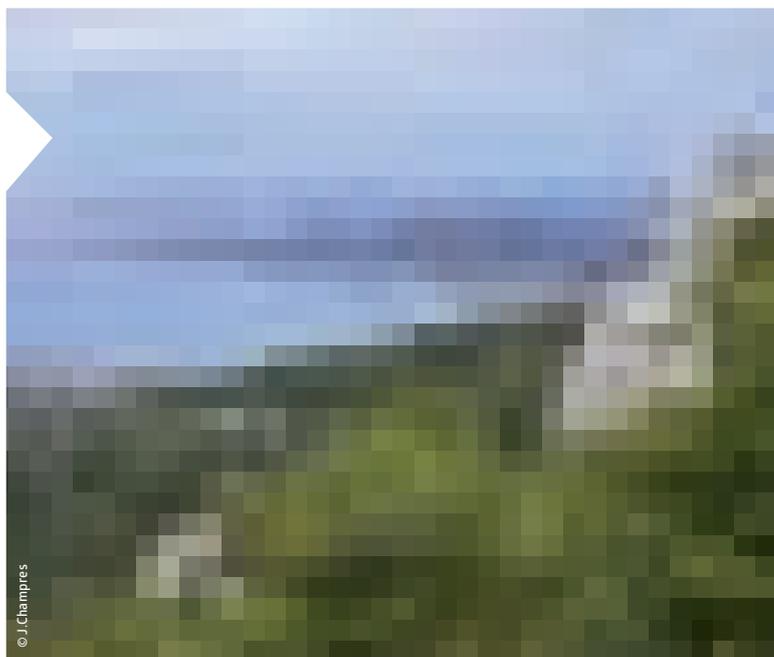
des sites au travers du paradigme des rapports homme-nature.

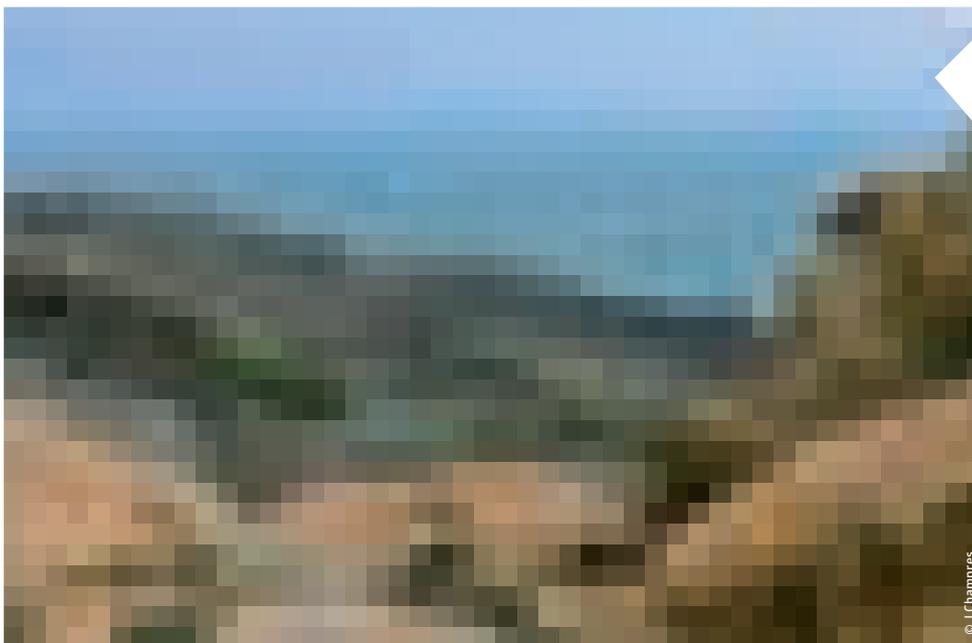
## Gestion d'un hotspot de biodiversité dans un espace fortement urbanisé

Le Réseau d'aires protégées urbaines initié dès 2009 présente un programme de mutualisation d'évaluation des connaissances et des retours d'expérience en matière de rapport ville-nature (1), notamment au sein du parc national de Table Mountain au Cap, en Afrique du Sud, né en 1998. Son aire géographique est incluse dans l'un des hotspots de biodiversité, celui de la région floristique du Cap, au climat méditerranéen. Appelée « fynbos » (lire encadré p. 32), sa végétation typique se compose d'une garrigue exceptionnelle par sa richesse en espèces endémiques, mais menacée par l'extension de la viticulture, le développement urbain de la ville du Cap et les espèces invasives en provenance d'autres régions du globe au climat identique.

Le parc national de Table Mountain, dont les abords jouxtent la zone urbaine du Cap, relève de cet enjeu ville-nature dont témoignent la surexploitation des espaces naturels et la menace qui pèse sur eux. Il constitue l'unique espace de loisirs pour les populations les plus défavorisées, et à ce titre doit faire face aux activités non

Le Parc national des Calanques est un site naturel terrestre et marin exceptionnel aux portes de la ville de Marseille (Bouches-du-Rhône).





© J.Champres

La restauration du site de Tudela, Parc naturel de Cap de Creus (Espagne), a effacé toutes les dégradations environnementales causées par un complexe touristique.

au début du xx<sup>e</sup> siècle, aux dépens de l'astragale de Marseille (*Astragalus tragacantha*), l'hélianthème à feuilles de lavande (*Helianthemum syriacum*) et la passerine tartonraire (*Thymelaea tartonraira*).

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2011-2020, le parc s'engage à mener des actions d'éradication des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). Ce programme permet de mesurer les perceptions sociales liées à ces espèces par les usagers et les riverains, ainsi que de définir des techniques adaptées à leur éradication grâce aux échanges d'expériences menées par des gestionnaires et des chercheurs.

Par ailleurs, le parc, l'Office national des forêts, la ville de Marseille et la Dreal mènent des opérations d'arrachage en particulier sur les zones littorales, les îles du Frioul et les interfaces périurbaines. Ces dernières constituent des portes d'entrée des espèces invasives via les jardins privés. Une liste des plantes invasives a notamment été présentée par les autorités du parc pour être intégrée au plan local d'urbanisme de la ville de Marseille.

Les travaux du Grenelle de l'environnement instaurent en outre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) à l'échelle régionale dont l'un des objectifs est la mise en place d'une trame verte et bleue (TVB) qui intègre une stratégie globale pour la biodiversité (SGB). Celle-ci, en cours de réalisation, incorpore une politique d'éradication d'espèces exotiques envahissantes. Les actions menées par le parc se situent pleinement dans cette dynamique.

### **Opération de restauration environnementale**

Le parc naturel de Cap de Creus en Espagne intègre huit communes dont la ville de Cadaqués. Ce secteur littoral de Tudela est un site caractérisé par une géomorphologie unique ainsi qu'une qualité écologique marine et terrestre exceptionnelle. Sur ce hotspot de biodiversité, un village ●●●

adaptées, au braconnage, à la cueillette sauvage, à la construction illégale et à l'extension des townships existants. De plus, il fait l'objet d'une instrumentalisation des protections par sa transformation en zone d'exclusion sociale par les classes les plus aisées. Face à ces enjeux, South African national parks, l'instance nationale gestionnaire du parc, oppose le concept de « A Park for all forever », « un parc pour tous, pour toujours », développant sous chacun des trois thèmes suivants des actions concrètes (2) :

- park, « un parc » : restauration du fynbos et réintroduction de la faune indigène, aménagement des chemins et des accès ;
- for all, « pour tous » : création de « maison du parc » à chaque entrée pour permettre la réglementation des activités sportives et de loisirs par l'octroi de permis, mise à disposition des citadins d'« une vitrine sur le monde sauvage », promotion de l'« économie de la biodiversité » comme élément du développement social, consolidation des politiques futures en matière de protection des écosystèmes par l'adhésion des usagers, riverains et visiteurs, promotion auprès des publics scolaires ;
- forever, « pour toujours » : financement durable par une politique de faibles dépenses grâce à une gestion durable des écosystèmes, augmentation des revenus par le tourisme et promotion de l'« éco-tourisme ».

Les instances politiques ont à cœur d'utiliser le parc comme une vitrine et une locomotive de l'activité économique et écotouristique de la région du Cap en consolidant l'image positive d'un parc urbain accessible, intégré et authentique.

### **Limiter le développement d'espèces envahissantes ?**

En 2012, le parc national des Calanques, le dixième parc national français et le quatrième de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est créé en bordure immédiate des zones urbanisées de l'agglomération de Marseille (Bouches-du-Rhône), à l'instar du parc national de Table Mountain.

Le parc se distingue par sa politique d'éradication des espèces envahissantes, l'un des enjeux principaux des hotspots de biodiversité. Une plante est dite envahissante lorsqu'elle menace l'équilibre d'un écosystème. Sa prolifération génère des nuisances sur les activités humaines, la santé et le paysage. Un hotspot de biodiversité comme le littoral du parc des Calanques est particulièrement sensible à ce phénomène d'invasion végétale aux dépens d'espèces rares ou endémiques : Agave d'Amérique (*Agave americana*), figuier de Barbarie (*Opuntia sp.*), griffes de sorcières (*Carpobrotus edulis*). Ces dernières, originaires d'Afrique du Sud, ont été importées



#### **QU'EST-CE QUE C'EST ?**

**Espèce endémique :** il s'agit d'une espèce (animale ou végétale) vivant naturellement dans une zone géographique donnée. Lorsque son écosystème naturel est restreint et fragilisé, cette espèce peut être considérée comme rare et menacée.

## Protection de la biodiversité, le rôle des parcs nationaux

### FYNBOS, LA GARRIGUE TYPIQUE SUD-AFRICAINE

Ce nom vernaculaire désigne le maquis de la région sud-africaine du Cap dont le climat est méditerranéen. Le fynbos caractérise avant tout un paysage aride aux sols pauvres et caillouteux dont la strate arbustive et buissonnante est résistante à la sécheresse. Les incendies fréquents renouvellent régulièrement le couvert de cette végétation pyrophile, « qui résiste au feu », voire qui en tire profit.

La composition floristique du fynbos est extrêmement variable et fonction des caractéristiques du milieu (altitude, exposition aux embruns, composition du sol). Trois familles végétales sont fortement représentées : les herbacées (Restionaceae), les protéées (Proteaceae), les bruyères (Ericaceae) dont de nombreuses espèces sont endémiques du Cap. On note également la présence de géraniums arborescents, de plantes bulbeuses et de succulentes (Aloes sp.).



Les protéées en fleurs illuminent le fynbos au début du printemps austral.

- du Club Méditerranée est construit dans les années 1960 sur une surface de 200 hectares, intégrant alors 370 chalets, d'installations sportives et ludiques. En 1998, date de la création du parc naturel, Tudela devient une « réserve intégrale ».

Fermé en 2003, le site accueillant le village fait l'objet dès 2007 d'une restauration environnementale remarquable :

- la totalité des bâtiments sont déconstruits ;
- les terrassements sont supprimés afin de retrouver les profils du terrain naturel ;
- les routes, chemins et plages artificielles de l'ancien club sont détruits ;
- les plantes envahissantes sont également détruites, notamment les 3 000 tonnes de griffes de sorcières, dans un phénomène identique au parc national des Calanques en France.

Un projet paysager, respectueux du site, propose des itinéraires piétons avec de nombreux points d'observation du paysage, de la faune et de la flore. La restauration environnementale du site a largement atteint ses objectifs. Le site naturel paraît vierge de toute intervention humaine. Seules des photographies anciennes témoignent des affres du passé et les

sculptures contemporaines erratiques accompagnent les miradors.

### Concilier activités humaines et hotspots de biodiversité

Plus de la moitié de la population mondiale est urbaine. La pression exercée par les activités humaines est intense sur les espaces naturels sensibles. Dans les trois exemples précédents, différentes stratégies sont développées afin de rendre compatibles les activités humaines et la protection de la biodiversité.

Les enjeux sont majeurs : parcs nationaux en contact direct de zones urbanisées, sites dénaturés, présence d'espèces invasives, activités humaines, sociales, sportives et ludiques... Les réponses apportées sont multiples et complémentaires, de la réglementation stricte et limitative des activités humaines à la préconisation

sur la présence ou l'absence d'espèces végétales, en passant par la sensibilisation des populations et la pédagogie auprès des générations futures. À l'image du secteur littoral de Tuleda, la renaturation des espaces défigurés par les activités touristiques constitue également un moyen pertinent.

Face à ces réussites, une question se pose : les actions menées pour la protection de ces trésors floristiques et faunistiques à l'échelle de l'homme et de la planète que constituent les hotspots de biodiversité peuvent-elles être déclinées sur des sites moins emblématiques mais où la biodiversité toute ordinaire qu'elle soit, ne méritent-elle pas d'être protégée ?

(1) « Y a-t-il une place pour la nature en ville ? », Louise Bruno (dir) et Emmanuel Lézy (dir), « BiodiverCités. Les aires protégées urbaines, des laboratoires grandeur nature », coll. Tierces Natures, Éditions Le Manuscrit, 2012, p. 251-282. (2) [www.sanparks.org/docs/parks\\_table\\_mountain/about/busplan.pdf](http://www.sanparks.org/docs/parks_table_mountain/about/busplan.pdf)

### POUR EN SAVOIR +

- Conservation International : [www.conservation.org](http://www.conservation.org)
- Table Mountain national park : [www.sanparks.org/parks/table\\_mountain](http://www.sanparks.org/parks/table_mountain)
- Parc national des Calanques : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)
- Parc naturel de Cap de Creus : <http://parcsnaturels.gencat.cat/www.visitcadaques.org>